Procès-verbal du conseil municipal
Séance du jeudi 30 juillet

L'an deux mille vingt-six le jeudi trente juillet à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Lurais, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TESSIER, Maire.
Membres en exercice : 11
Présents : 10
Excusé : 1
Procuration : 0
Date de la convocation : 24 juillet 2026

Présents : M. Alain TESSIER, M. Xavier JACQUET, Mme Anne-Lise LEVRAULT, M. Claude SERVAIS, M. Jacques BOIREAU, M. Pierre DUMONT, Mme Hermine DECOURS, Mme Isabelle DENIS, Mme Angélique ROYER et Mme Marie HERVAULT.

Excusé : M. André TRINQUART

Vu le quorum atteint.

M. Xavier JACQUET a été désigné comme secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2026 N°2026-45

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal est appelé à approuver le procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal.
En conséquence, il est proposé au conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 25 juin 2026.
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-15 ;
Considérant que le projet de procès-verbal de la séance du 25 juin 2026 a préalablement été communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux ;
Le conseil municipal, après délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 25 juin 2026 tel qu'annexé.

2. Réunions extérieures

- Regroupement Pédagogique Intercommunal : 99 élèves + 2 tout petits pour 6 classes, problèmes du dortoir trop chaud, des tablettes obsolètes et un manque de personnel périscolaire.

- Syndicat de Gestion Automne d'Assainissement : Président, M. François DAUGERON, maire de Sainte Sévère sur Indre
Tarifs de la SAUR : Contrôle 210 € - Pour vente 130 € - Périodique 68 €.

- Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères : Révision des tarifs hors redevance incitative (associations, …). Possibilité de faire une réunion publique pour informer sur la redevance incitative.

- Transports scolaires : 3 panneaux d'arrêt de car à poser pour Fournioux, La Périnerie et Jomangé.

3. Avis sur projet de centrale solaire agrivoltaïque au sol à Mérigny N°2026-46

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de centrale solaire agrivoltaïque au sol sur la commune de Mérigny et l'invite à donner son avis sur ce projet.
Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet et après en avoir délibéré, décide de s'abstenir de donner un avis sur ce projet.

Publié le : 05/10/2026 15:07 (Europe/Paris)
Collectivité : Lurais
https://www.intramuros.org/lurais/documents_administratifs/81266

4. Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2025 N°2026-47

Monsieur le maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- ✓ **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- ✓ **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

5. Questions diverses

- Convention « Fondation 30 Millions d'Amis » : Monsieur le Maire présente au conseil la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis qui permet de stériliser et identifier les chats libres de la commune.
La Fondation finance 50 % des frais vétérinaires, la commune les 50 % restants et elle doit assurer la capture et le suivi des animaux. Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas signer la convention.

- Travaux de réfection de la voirie VC 2A de la RD50 à Jaumangé : Monsieur le Maire présente l'estimation réalisée par l'Agence Technique Départementale en enrobés à froid s'élevant à 116 199,20 € TTC (enrobés à chaud : 139 219,20 € TTC). Il précise que les devis des entreprises COLAS et EUROVIA sont en cours de réception.

- Plan Communal de Sauvegarde : Élaboré en 2016, le Plan Communal de Sauvegarde doit faire l'objet d'une mise à jour avant la mi-novembre, conformément aux obligations réglementaires et à l'évolution des dispositifs de gestion des risques.

Publié le : 05/10/2026 15:07 (Europe/Paris)
Collectivité : Lurais
https://www.intramuros.org/lurais/documents_administratifs/81266

Ordre du jour – Liste des délibérations

Séance du jeudi 30 juillet 2026 à 20h30

Objet	N° ordre	N° délibération	Vote		
			Pour	Contre	Abstention
Approbation du PV du 25 juin	1	2026-45	10		
Réunions extérieures	2				
Avis sur projet centrale solaire agrivoltaïque Mérigny	3	2026-46	2	1	7
RPQS 2025 Assainissement	4	2026-47	10		
Questions diverses	5				

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Secrétaire de séance,
M. Xavier JACQUET

Le Maire,
M. Alain TESSIER

MAIRIE de LURAIS 36 (Indre)

Arrêté lors de la séance du : 01 OCT. 2026
Publié et affiché le : 05 OCT. 2026

Publié le : 05/10/2026 15:07 (Europe/Paris)
Collectivité : Lurais
https://www.intramuros.org/lurais/documents_administratifs/81266